

# api

**INFORMATIONS  
REGIONALES**

**n°46/du 11 au 18 oct**

dir. B.Lambert

**3,50F**

## nantes ville bretonne



non

à



irlande

# l'extradition

Le 9 Aout, Kennedy séjournait légalement en France. Il fut arrêté à Théoule (Alpes-Maritimes) par la D.S.T à l'instigation du BKA, police criminelle ouest-allemande, elle-même alertée par les services spéciaux britanniques le MI - 6.

Il est aujourd'hui détenu à la prison des Baumettes à Marseille et uni sur la base d'un mandat d'arrêt lancé par le parquet de Mönchengladbach affirmant qu'il serait, sous le nom de Mac Cann, l'auteur d'un attentat contre le Q.G de l'armée britannique dans cette ville, le 15 Septembre 73. Cet attentat qui n'a fait aucune victime, n'a été revendiqué par aucune organisation irlandaise ou allemande.

Si Kennedy a effectivement participé à l'action, on ne saurait la dissocier de l'ensemble des activités du mouvement anti-impérialiste irlandais. Depuis 700 ans, la résistance irlandaise est recon nue internationalement comme luttant pour l'indépendance et l'autodétermination du peuple irlandais motifs politiques qui ne tombent pas sous le coup du traité d'extradition Franco-Allemand, à moins évidemment que la convention européenne anti-terroriste avant même d'être ratifiée, soit déjà mise en vigueur.

Jim Kennedy est tout à fait dans son droit de demander l'asile politique comme l'affirment les constitutions de 1946 et 1958 : " tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté, a droit d'asile sur le territoire de la République ".

Kennedy cobaye pour criminaliser le mouvement républicain irlandais

En fait, le délai demandé pour constituer le dossier d'extradition par les allemands, le refus de l'extradition en 1977, de Kennedy, par les canadiens qui l'avaient interpellé dans les mêmes conditions, semblent indiquer que Kennedy n'a rien à voir dans cette affaire. Le mouvement républicain irlandais jouit d'une audience populaire et d'une légitimité historique qui constitue un obstacle à sa criminalisation que seule permettra la convention européenne anti-terroriste. Le cas Mac Cann est donc un test d'un phénomène nouveau : la coordination à l'échelle européenne de l'offensive contre la résistance irlandaise ; rappelons nous que c'est à la demande expresse des autorités allemandes qu'en 1975 les anglais retirèrent le statut politique aux prisonniers irlandais. Mac Cann est donc un " cobaye " pour tenter d'assimiler à des criminels les républicains à l'échelle européenne.

Un enjeu pour chacun d'entre nous.

Ce qui se passe ne concerne pas uniquement la résistance irlandaise. Après l'extradition de Klaus Croissant, une nouvelle extradition ne pourrait que concrétiser l'érosion des libertés fondamentales en France. Non seulement la constitution mais une sorte de " droit couturier " accorde traditionnellement le droit d'asile en France aux irlandais résistants. C'est cette

année par exemple le 400ème anniversaire du collège irlandais bâti en plein Paris pour accueillir des réfugiés irlandais et la liste est bien longue des aides accordées par la France depuis la Révolution de 1989 en mouvement d'indépendance irlandais.

C'est donc pour assurer à la fois la défense du mouvement national de libération en Irlande que les droits fondamentaux de l'individu ici même qu'une pétition a été lancée contre l'extradition de Jim Mac Cann qui sera jugée la semaine prochaine. Les signatures émanant aussi bien d'organisations politiques, syndicales, humanitaires, d'individus de municipalités, sont centralisées par la rédaction du journal "Irlande libre" chez P. Camo. 2, Place de l'abbaye - 94000 Créteil.

## appel

Les personnes et organisations sous signées demandent que James Mac Cann ne soit pas extradé vers la R.F.A et qu'il puisse bénéficier du droit d'asile en France.

Elles appellent toutes celles et tous ceux qui sont conscients du fait que cette affaire constitue une nouvelle atteinte aux libertés à faire de même/

Comité de solidarité avec la lutte du peuple irlandais - 1. Place Mayor 44400 REZE.

### nicaragua

### Solidarité

FRATERNITE PROTESTANTE  
Rue Amiral Duchaffault

Montage audio-visuel  
Débat avec :

2 coopérants français  
techniciens agricoles  
ayant passé 18 mois au Nicaragua

1 nicaraguayen de passage  
en France.

## vendredi 13~10~78

## 20 h 30

# LA BRETAGNE EN MARCHÉ

Le samedi 14 et le dimanche 15 octobre aura lieu à Nantes la marche pour l'Unité Administrative de la Bretagne dont voici le programme:

- **Samedi 14 octobre:** un rassemblement de protestation musicale et dansante commencera à 17 h sur l'île de Beaulieu, en face de FR 3, Pays de Loire. Puis dans la soirée un Fest-Noz géant réunira les participants à la marche dans la salle des Fêtes de Basse-Indre et sera animé par les TRI YANN, les frères PENNEC, le Père JEAN, les frères KERGOZIEN. Entrée 10 F.

- **Dimanche 15 octobre:** Animation dans la cour du Château des Ducs avec stands de diverses organisations bretonnes. A partir de 14 h musique avec DIR-HA-TAN, Gilles SERVAT, GWELTAZ, GLEN puis manifestation dans les rues de NANTES.

Qui fait partie du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (C.U.A.B.)? Quels sont les objectifs de ce mouvement? Autant de questions que nous avons posées à K. BHAT, Secrétaire du CUAB, Conseiller Municipal de St. Herblain MRG, et à Per RHUN, Géographe, adhérent à l'association culturelle AR FALZ.

APL: Qu'est-ce que le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (CUAB)?

● Le CUAB regroupe 37 associations de tout ordres, groupes culturels, cercles celtiques et un seul parti politique, Le PSU. Il y a une dominante culturelle, mais nous sommes attachés aussi aux problèmes de l'information, de l'économie. Le problème breton est un tout.

APL: Comment définissez-vous les objectifs du Comité?

● - Nous voulons obtenir que la Loire-Atlantique soit rattachée à la région Bretagne et non pas aux Pays de Loire, région administrative abstraite et créée de toutes pièces par l'Etat.

Nous affirmons l'identité bretonne de la Loire-Atlantique.

APL: Mais cette identité bretonne, sur quels éléments la fondez-vous?

● - Il faut savoir que dans les usines nantaises, les ouvriers parlaient breton jusqu'à la dernière guerre mondiale. Dans le quartier de Chantenay, il n'est pas rare de trouver des anciens qui parlent breton entre eux. Mais la culture officielle française a détruit l'histoire bretonne: il n'y a plus de lien entre la vie des gens et l'histoire. Par exemple, la statue d'Alain Barbe-Toite a été fichue en l'air sans que personne ne réagisse. (Note APL: Alain Barbe Torte fut le premier Duc de Bretagne. Il chassa les pirates dans les années 940 et fit de Nantes la capitale de la Bretagne).



La Bretagne en marche... dans 2 semaines: QUIMPER en alsace!

L'autorité centrale, par le Préfet, a fait un effort de propagande insensé pour imposer le découpage administratif "Pays de Loire". La télé, la radio, la presse sont aux ordres. On a inondé les écoles, les enseignants, les élus locaux. Comme géographe, j'ai une anecdote révélatrice à citer. Le Préfet s'est adressé aux collègues de la Faculté de Géographie pour faire "la géographie des Pays de Loire", pour justifier la découpage. Ils ont rendu un document complexe que le Préfet a refusé. Il a demandé à

trois enseignants du secondaire de faire un digest. Olivier Guichard a parrainé le bouquin devant tout le gratin administratif. Le bouquin est débile, c'est une géographie officielle commandée par le pouvoir, un travail de larrin.

## DECOUPEZ SELON LE POINTILLE

APL: Quelle est la logique de ce découpage "Pays de Loire"?

● - Il n'y a pas de logique économique, ni de facteur culturel commun à la L.A. et aux autres départements des Pays de Loire: ce sont les motivations politiques qui sont déterminantes.

D'abord, considérons la situation des bourgeoisies locales. La bourgeoisie rennaise a été flattée que la ville soit choisie comme capitale de la Bretagne. Elle espère en retirer des avantages financiers, sur le plan des services, des administrations, avec une croissance urbaine possible, et source de profits et enfin il y a le prestige.

A NANTES, la bourgeoisie a cautionné le découpage. En réalité, la bourgeoisie nantaise est en pleine déconfiture, incapable de jouer un rôle économique. Ils sont impuissants à stopper la dégradation économique de leur département, comment veux-tu qu'ils soient plus efficaces à l'échelle d'une région? La Chambre de Commerce n'est qu'un paravent puisque depuis longtemps les décisions sont prises ailleurs. Le découpage n'est qu'une carotte.

Enfin, il y a le pouvoir central qui veut éviter que le problème breton prenne toute son ampleur si on le considère avec la Loire-Atlantique. Ainsi le chômage breton est amoindri parce qu'on n'inclut pas la L.A. Les

institutions régionales mises en place ne valent pas tripette mais c'est un lieu d'échange entre responsables économiques et syndicaux. Par exemple les syndicats ont mis en place des structures régionales sur le modèle des Pays de Loire. Ils cautionnent le découpage et affaiblissent les réactions ouvrières. C'est démobilisant: "vivre au pays" dans les Pays de Loire, cela ne veut rien dire pour nous, il manque l'affectivité. Et l'EDF, par exemple, se sert du découpage à son profit. Elle nous dit: "l'ouest est déficitaire en énergie électrique", mais la région ouest, pour l'EDF, va jusqu'à ORLEANS! Alors on nous met une Centrale au Pellerin. Après on nous dit: "La Bretagne est très déficitaire aussi", mais elle oublie la Loire-Atlantique.

Alors on va installer une Centrale à Plogoff. Essaie un peu d'expliquer à un Bavarois, à un Ecossais, à un Sicilien, comment on a pu créer les Pays de la Loire C'est complètement aberrant. Dans tous les pays européens, les découpages se sont faits d'abord en fonction de l'unité historique et culturelle et seulement après en fonction de l'économie.



Diviser la Bretagne, voilà le seul objectif. Quand les ouvriers de St. Brieuc sont en grève, on ne les voit pas à la télé. Réclamer l'unité administrative de la Bretagne, c'est remettre en cause l'attitude de l'Etat et des bourgeoisies locales.

□ APL: Pour vous, qu'est-ce qui rattache la Loire-Atlantique à la Bretagne?

● - L'essor de la L.A. et de la Bretagne est inséparable de la mer. Aujourd'hui on a un développement de type continental avec des firmes venues de PARIS ou des filiales de boîtes étrangères. Notre seule chance c'est la façade atlantique.

## NAONED ILLIMITED ?

Pour les transports, la situation est dingue: on fait Rennes - Brest et Nantes - Angers, mais la route Nantes - Rennes est dans un état déplorable. Pourtant le trafic routier est plus important entre la Loire Atlantique et la Bretagne qu'avec les Pays de Loire. La route de Paris fait illusion vers Angers mais le trafic ne s'arrête pas aux Pays de Loire mais va au delà.

□ APL: Qu'est-ce qui s'oppose aujourd'hui à cette unité administrative, obtenir cela c'est pas une révolution?

● Au Conseil Régional et au Conseil Général tout le monde est convaincu du caractère breton de la L. A. Par exemple De Cossé-Brissac, Président du Conseil Général, a proposé que la L.A. adhère à la charte culturelle bretonne en disant: "la L. A. se rattache par sa culture, son histoire, son économie à la Bretagne... sans renier pour autant notre attachement aux Pays de la Loire". Qu'est-ce qui reste alors? Ce découpage est indéfendable mais l'idée centraliste est tellement forte que tout le monde s'aligne, y compris à gauche. On peut citer aussi Olivier Guichard qui a dit récemment: "D'accord, la L. A. est bretonne mais le découpage actuel fonctionne cahin-caha, alors pourquoi tout démolir? Les journalistes disent: "les gens des Pays de Loire commencent à se connaître", mais quels gens? les syndicalistes, les responsables économiques, mais pas les gens.

Pour nous, l'unité administrative est un préalable, une première étape vers une réforme régionale et au delà une Bretagne socialiste. L'impact sera plus fort qu'on ne croit auprès de la population. Les journaux et la radio participent à la coupure entre L. A. et Bretagne. Par exemple, Ouest-France s'est alignée sur le découpage administratif avec une rubrique Pays de Loire. On a réclamé la suppression de cette page et son remplacement par une page Bretagne commune aux 5 départements. Réponse: "ça nous pose des problèmes techniques en fait, ils ont biaisé." Ouest-France c'est lié à la bourgeoisie nantaise et surtout rennaise.

□ APL: Mais l'identité bretonne c'est ambigu. Par exemple la Charte culturelle de la Bretagne comprend des Préfets, SPARFEL, Président d'Université giscardien CRESSARD, Député RPR et vous y participez aussi?

● - On ne veut pas laisser le terrain de l'identité bretonne à la droite. Partout où c'est possible on fait prévaloir une conception démocratique de la régionalisation, une vision de gauche de la Bretagne.

□ APL: Ce qui me gêne, c'est la liaison que vous faites entre être conscient et être breton. Moi, je suis Nantais, je ne me sens pas du tout breton et je connais plein de gens comme moi. Alors?

### nantes 1976



● Mais est-ce que tu te sens proche d'une culture "Pays de Loire"?

□ APL: Non, pas plus. Mais je me sens plus proche d'une culture un peu universelle, sans frontières ni idée de pays, de nation.

● - C'est le cas de nombreux jeunes gens qui ont été coupés de leurs racines culturelles. C'est un problème difficile parce que la population de L. A. a été laminée par le rouleau compresseur français. Il y a un abâtissement par le système, l'évolution économique. Dans la ZUP de St. Herblain les gens ont autre chose à penser qu'être breton ou non.

□ APL: Mais à supposer qu'ils se disent breton, en quoi ce que vous appelez "l'abâtissement" serait modifié?

● - Ce qui compte, c'est le cadre de vie. L'identité bretonne c'est la façon d'être, de manger, d'exister. Aujourd'hui, certains ont envie d'autre chose, de connaître leur histoire. L'identité bretonne est dans la tête des gens "on n'a pas de papiers", disait MORVAN LEBESQUE.



C'est le droit des gens d'être breton plus ou moins s'ils le veulent. Tant qu'on n'a pas la maîtrise de la presse le débat est complètement inégal.

□ APL: Si vous aviez cette maîtrise, qu'est-ce que vous feriez, on consommerait du breton à la place du français, non?

● On pense qu'il faut faire une radio ou une télé complètement différente grâce à l'ouverture sociale, la culture, on ne veut pas d'une Sylvie Vartan bretonne. Mais je reconnais aux autres le droit de ne pas être breton, si tu revendiques pour toi une certaine différence, tu admets la différence des autres.

□ APL: Revenons à la marche de la semaine prochaine. C'est la troisième marche en Loire-Atlantique, quel bilan en tirez-vous?

● - La première en 1976 à Nantes avait été un succès avec 7000 personnes. En 1977, le mauvais temps n'avait permis de réunir que 5000 personnes. Ces marches ont permis de nous affirmer, d'interpeller les partis politiques avant les élections et, sauf le PC, les partis de gauche, reprennent nos revendications. Je pense que le balancier a maintenant changé de sens.

Interview A P L

## DIWAN ~ EVIT DIWAN ~ EVIT DIWAN ~

Informations tirées du bulletin du "Centre Nantais du Culture Celtique" Octobre 1978

- Des émissions radiophoniques intéressantes :

\* sur France Culture

18 h 30 - 19 h - Feuilleton : "Le Grand Livre des Aventures de Bretagne" Inspirés des récits de la table ronde.

\* sur Radio Armorique

1) une nouvelle émission hebdo, animée par MAETTE le lundi de 11 h à 11h 30.

2) "la musique des bretons d'aujourd'hui" le lundi de 11 h30 à 12h Ouverte principalement aux musiciens bretons mais aussi aux musiciens de passage en Bretagne.

DIWAN ouvre ses portes.

Malgré d'innombrables obstacles le premier Centre Breton de la Petite Enfance de Loire-Atlantique, a ouvert ses portes Jeudi 5 Octobre à Saint-Herblain. Il s'agit d'une solution d'attente en espérant que la ville de Nantes se décidera enfin dans les prochains jours à apporter son appui à une expérience qui suscite de très grands espoirs.

Les démarches entreprises au cours du premier semestre n'ayant toujours pas abouti, il n'était plus possible d'attendre davantage après la rentrée. Cette école maternelle en langue bretonne est la huitième créée par DIWAN en Bretagne. Ce qui semblait irréalisable il y a encore deux ans, est maintenant en marche et près d'une centaine d'enfants fréquenteront cette année les différentes écoles maternelles créées en Bretagne par DIWAN. Le Centre de Nantes n'accueille pour l'instant que cinq enfants - il importe de bien réussir ce démarrage - mais il pourra recevoir d'autres enfants dans les prochaines semaines.

Gratuites et ouvertes à tous les centres bretons de la petite enfance devraient normalement fonctionner dans le cadre de l'Éducation Nationale. Celle-ci n'assurant pas son rôle de service public dans ce domaine (pour l'instant car on peut espérer que cela changera) les écoles maternelles de DIWAN reposent sur la générosité de tous ceux qui refusent de voir mourir la langue bretonne.

De nombreux organisateurs de festoù-noz ont pris l'excellente habitude de demander à l'entrée un petit supplément de 1 F pour soutenir DIWAN, des artistes bretons organisent des quêtes au profit de DIWAN à l'issue de leurs concerts de nombreuses personnes envoient leur participation, importante ou modeste, à cette entreprise capitale pour la survie et lépanouissement de la langue bretonne.

Vous pouvez envoyer votre aide au trésorier de l'Association nantaise EVIT DIWAN :

M. Gabriel LE MOAL  
8, Place de la Bourse  
44000 NANTES

compte bancaire "Evit Diwan"  
B.P.B.A. 1, rue Pierre Chéreau  
44000 NANTES  
Compte N° 67 019 31349 3. (Pour assurer des ressources régulières à DIWAN, vous pouvez accepter un prélèvement automatique sur votre compte, même très modeste comme par exemple 10 Frs par mois, ou davantage...)

Les parents intéressés peuvent écrire au siège de l'Association EVIT DIWAN 52, rue du Marchix 44000 NANTES.

# INSOUMIS + BRETON = 15 MOIS DE PRISON

Alan Coraud, insoumis breton, comparait Vendredi dernier devant le TPFA de Rennes (Tribunal permanent des forces armées) sous la double inculpation d'insoumission en temps de paix et de refus d'obéissance.

Mis aux arrêts de rigueur en Juillet 78, il était incarcéré à la prison de Rennes où il entamait aussitôt une grève de la faim, qui allait durer 21 jours au terme de laquelle il était libéré et réformé définitif.



## UN TRIBUNAL DOUBLEMENT INCOMPÉTENT

Hautement étoffée, (on a ressorti toques et médailles), la cour fait son apparition. Tiens donc, le président pourtant nouvellement nommé de l'année dernière, a été remplacé par un autre ; la suite des débats allait nous expliquer le pourquoi. A noter une fois de plus que seule une quinzaine de personnes furent admises dans la salle d'audience (même les témoins ne purent accéder, sinon pour témoigner).

Ainsi la publicité des débats aux TPFA réstent donc toujours posée et nous interpelle pour que l'on exige d'une façon ou d'une autre qu'un maximum de personnes assistent, c'est une question de rapport de force avec les flics qui barrent l'accès de la salle sur ordre du président.

D'emblée le débat s'anime avec l'intervention de Maître Choucq portant sur la non compétence du tribunal. En effet, un texte datant de 1532, relevant du droit international, l'édit du Plessis-Macé, liant la France et la Bretagne où il est dit entre autre que les bretons ne pourront être jugés que par une juridiction ordinaire bretonne, et non par un tribunal français, qui de plus est un tribunal d'exception.

De plus, " nul ne peut être privé de sa nationalité ". Maître Choucq s'attarda alors à démontrer que l'application de ce texte ne relevait pas d'un privilège, encore moins " du folklore juridique ", mais d'un droit.

L'accusation représentée par le commissaire du gouvernement prit alors la parole. Primo " le droit international est une notion récente " donc le texte en question ne relève pas de ce droit portant sur le problème des nationalités. Secundo, la loi laquelle se réfère ce texte de 1532 est tombée en désuétude, donc n'est plus applicable ... belle désinvolture avec laquelle se dérobe la justice ... Tercero, la loi du 8 Juillet 1965 sur les tribunaux militaires s'applique à toutes les régions de France, alors que de toute façon " la Bretagne restera bretonne " (Lapsus auquel répondra Choucq en déclarant " de se garder de faire des prophéties sur l'avenir de la Bretagne, d'autres l'ont fait pour l'Algérie et l'Indochine quelle merveilleuse enceinte qu'un tribunal pour apprendre l'histoire ! ) dans laquelle le commissaire du gouvernement n'hésite pas à la refaire, lorsqu'au besoin, cela l'arrange pour interpréter une partie de celle-ci. Aussi, l'accusation arguait-elle la compétence du tribunal pour l'affaire Coraud.

La séance fut alors suspendue pour 10 mn ; la cour se retirant pour délibérer. Réponse du Président : la loi du 8 Juillet 1965 du service national s'impose ; le tribunal se déclare donc compétent pour juger.

Alors le président interroge Coraud sur les motivations de son insoumission. Coraud : " Je me suis insoumis contre l'état français car le peuple

breton n'est pas reconnu ; d'autre part je suis non violent ! Mais, rétorqua le Président, tout cela est de " l'enfantillage " et que " le bulletin de vote est un moyen d'expression plus sage." Coraud essaya alors en vain d'expliquer l'aliénation du peuple breton...

Le Président : " Expliquez vous alors sur votre anti-militarisme ; êtes vous contre une éventuelle armée bretonne ? "

Coraud : " Nous sommes pour la dé-militarisation internationale et au niveau de la Bretagne, pour une défense passive et non violente. "

Le Président : " qui nous ? " le rapport mentionne que vous appartenez au MIB, qu'est ce que le MIB ? un mouvement clandestin ?

Coraud : " Je milite activement au MIB, mouvement d'insoumission bretonne ; insoumission généralisée sous toutes ses formes, non clandestin. "

Quant au rapport psychiatrique, outre le fait qu'il y ait peut-être un rapport indirect entre les faits et certaines anomalies mineures (auquel ne pourra répondre Coraud, coupé par le Président), il le classa dans ce que les psychiatres militaires appellent " ces caractéristiques qui embrassent la grève de la faim pour soutenir leur action comme le font les extrémistes " ; sans commentaire...

Et puis avec un sourire ironique, " Parlez vous Breton ? " demanda-t-il à Alan Coraud. Question dérisoire lorsque l'on sait dans quelles conditions la langue française s'est imposée au peuple breton et les difficultés actuelles de survivance... L'audition des Témoins commença, menée toujours tambour battant.

## TEMOINS MUSELES

Jean Pierre Le Mat (insoumis breton ayant purgé 15 mois fermes en 1977) disposant seulement de 2 mn se déclara totalement solidaire de sa démarche et de son action. Le médecin psychiatre Guy Caro, essayant d'expliquer en moins d'un quart d'heure l'impossibilité d'établir un diagnostic en psychiatrie lorsque le patient refuse de parler (le cas de Coraud) et d'analyser la fonction du discours psychiatrique, moyen de repression politique.

Puis Joël Paris, paysan, disposera de moins de 60 secondes, comme Georges Piou, tandis que François Michel de l'UDB, se verra mettre en doute sa profession d'inspecteur principal des impôts.

Le dernier témoin, en l'occurrence le père d'Alan Coraud, se verra calomnié purement et simplement en se faisant tenir de la part du président des propos outrageants à l'encontre du gouvernement et de la police.



Dans son réquisitoire, le commissaire du gouvernement a mis en cause " la bretonité récente et douteuse" de Coraud, le traitant de marginal, révolté, contestataire, refusant de façon stupide d'effectuer son service militaire." Monnaie courante pour assommer psychiatriquement l'individu, et l'isoler socialement.

Dans une courte et sobre plaidoirie, Choucq mettra en parallèle la récente affaire de la cour de sûreté de l'Etat."Devant un autre tribunal d'exception, j'ai plaidé pour des gens qui ont choisi la Violence ; autre forme d'expression ; dans les deux cas, on les condamne, non pour leurs moyens d'action mais pour l'idée elle-même qu'on minimise et ridiculise. Affirmer son entité bretonne, c'est donc être passible de la loi."

Faisant remarquer qu'il n'était pas bénéfique de faire des martyrs il conclua : " Votre sanction dira en quoi votre tribunal entend ou se refuse à faire de la repression politique ".

Le tribunal a rendu son jugement 15 mois fermes, stupéfiant l'assistance et Alan Coraud lui-même sanction allant bien au delà des réquisitions du commissaire du gouvernement qui avait réclamé 18 mois dont 16 avec sursis.

Dernière minute : un insoumis lillois est en grève de la faim depuis mercredi soir à l'hôpital Ambroise Paré.

Pour tout renseignement, contacter GRIM : 58, rue des Hauts Pavés Nantes

Correspondant APL



# INSOUMISSION

PROCES DE MARCEL HERAULT  
OBJECTEUR insoumis à l'office National des forêts. (O.N.F.)

Aux Sables d'Olonne, le Jeudi 12 Octobre, à 14 heures.

J'avais pensé très jeune, écoutant les récits des jeunes appelés, ne pas faire le service militaire, qui me paraissait inutile, coûteux, et imbécile. Le moment venu (Juin 73), un mauvais "camarade" m'a informé sur la loi d'objecteur de conscience (chose interdite par l'article 50).

En décembre, après une demande sage, le ministère des armées m'a accordé le statut d'objecteur de conscience ("ma conscience m'empêchait de porter les armes"). Comme tout objecteur de conscience, la loi m'obligeait à un an de travail bénévole à l'O.N.F., et un an d'un "service civil d'intérêt général" que je choisirais. J'ai refusé aussitôt d'aller à l'O.N.F et le fait de faire 2 ans de service national. J'ai donc commencé un travail pour un an comme éducateur stagiaire bénévole auprès de jeunes enfants.

## REFUS DE L'O. N. F.

- L'O.N.F n'est pas un "service public d'intérêt général". Mr PLEVEN le déclarait en 1954 : "L'O.N.F. sera une usine à bois alors que les Eaux et Forêts doivent d'abord remplir des missions de services publics."

- L'affectation autotitaire à l'O.N.F (Décret de Brégançon, 1972) était un moyen de réduire le nombre d'objecteurs de conscience en les isolant (une permission tous les 4 mois...)

- A L'O.N.F l'objecteur est privé des droits fondamentaux (droit de réunion, de grève...)

## REFUS DE L'ARMEE

- Je pense que l'armée n'est pas faite avant tout pour protéger le peuple, mais pour une mise au pas de la jeunesse (le jeune doit s'insérer de gré ou de force dans la société que l'on a préparé pour lui).

- Je n'accepte pas que l'économie française repose sur le commerce des armes (France : 3ème marchand d'armes au monde ; 15 tonnes d'explosifs par personne au monde).

- Je n'accepte pas la politique militaire de la France en Afrique (Tchad, Zaïre...).

## RENVOYEUR DE LIVRET

Le 9 Novembre avant veille de la célèbre fête du 11 Novembre bien connue des anciens combattants de Mai 68. Je soussigné Gabriel COHNBENDIT bien connu des anciens combattants de 14-18 passe au tribunal correctionnel de St Nazaire pour renvois de Livret militaire.

Afin de préparer cette date, afin qu'elle devienne historique et permette aux enfants des années de l'an 2000 d'avoir une journée de congée supplémentaire :

J'appelle tous les individus inorganisés mais conscients ou inconscients mais organisés dans des groupes, groupuscules, partis, syndicats associations anti-militaristes (les associations, pas les partis aux syndicats bien sûr !) à se réunir afin de voir avec sérieux, malgré le ton du texte, comment préparer ce procès, le Lundi 16 Octobre à ST NAZAIRE Fraternité 3, rue Ile de France Mardi 17 Octobre à NANTES Fraternité protestante rue Amiral Duchaufault.

Ce texte tient lieu d'invitation aux groupes et individus non susceptibles, une lettre plus sérieuse sera envoyée aux syndicats et partis et groupes susceptibles.

# PAS DE CENTRALE EN BRETAGNE



PLOGOFF, c'est la Pointe du Raz, site Breton mondialement connu. 2500 habitants. Une Mairie de Gauche. La Commune vit essentiellement des produits de la mer (pêcheurs et marins) et du tourisme. L'Agriculture bien que moins présente joue un rôle non négligeable.

Avant même que l'annonce du choix du site soit connu, 20 000 signatures environ étaient recueillies en Mairie contre une implantation éventuelle.

La détermination de Plogoff n'a pas fléchi depuis 1974 date à laquelle l'EDF avait tenté une première approche (voir plus bas l'interview du Maire de Plogoff, membre du Comité Antinucléaire).

Et pourtant, le 12 septembre 1978 le Comité Economique et Sociale a voté pour le site de Plogoff tout en y ajoutant un amendement relatif aux conséquences du réchauffement des eaux que provoquerait la Centrale (Il serait temps de s'en préoccuper!).

En réponse à cette décision inattendue dans le moment, le Comité Communal Antinucléaire de Plogoff appelle à une manifestation sur le site même. Malgré l'organisation extrêmement rapide 9000 personnes vont répondre à cet appel (et non 6000 comme on l'a dit, affirme le Comité).

Le 23 septembre 1978 une grande manifestation est organisée à Brest: 15 à 20.000 personnes y participent, beaucoup de Comités Antinucléaires locaux seront présents, venus de Bretagne: Ploumoguier, Plogoff, Erdeven, Le Pellerin et aussi Siré en Anjou (un des premiers sites envisagés pour la Basse Loire).

A la fin de la manifestation 200 personnes sont décidés de porter un coup violent à l'EDF (cocktail, barre de fer...) ce qui a déclenché une riposte très violente des forces de l'ordre: une fille de 17 ans a reçu une grenade lacrimogène en pleine figure et risque de perdre un oeil.

"Déjà Militarisée  
Mazoutée  
Atomisée

La Bretagne dit non au Nucléaire".

Et c'est vrai qu'on a de quoi être impressionné quand on jette un oeil sur une carte de la Bretagne:

- sur la côte nord les Marées Noires successives non prévues et non endiguées ont saccagé le littoral et pour longtemps.

- l'île longue a déjà sa base de sous marins nucléaires avec les essais en rade de Brest.

- son camp militaire

- sa centrale nucléaire de Brennilis.

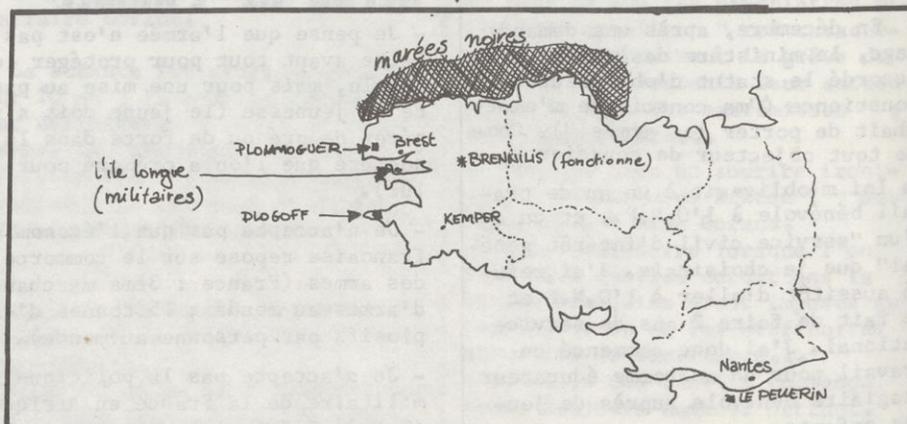
Jusqu'à ces dernières années, la pointe extrême de la Bretagne demeurait à l'écart des projets gouvernementaux. Désormais elle aussi est touchée et le Conseil Régional a son tour va se prononcer sur son avenir.

Lundi 25 septembre 1978

C'est la réunion du Conseil Régional concernant le choix d'un nouveau site en Bretagne. Débat qui devait se tenir le mardi, mais bien qu'avancé d'un jour, une délégation de Plogoff, Municipalité et Comité en tête, a réussi à arriver avant le vote. Le Maire n'a eu qu'une possibilité: expliquer le refus de la population de Plogoff devant une commission de 8 personnes. En effet, la parole lui a été refusée devant tout le Conseil.

Le moment du vote est arrivé, et comme on pouvait s'y attendre, c'est Plogoff qui a été retenu, accompagné de quelques amendements on ne sait pour quelle bonne conscience...

Mr. GUERMEUR, Député RPR de la Circonscription de Plogoff, (mais battu à Plogoff même aux dernières législatives) a bien défendu la Centrale durant cette séance. Certains lui revaudront son attitude mais pour cela, voyons l'interview du Maire de Plogoff.



# interview a Plogoff

lors d'une visite à Plogoff le mercredi 28 septembre. En pleine après-midi une réunion du Comité Communale réunissait 70 personnes pour envisager la suite de la lutte.

Après avoir été Conseiller, Jean-Marie KERLOCH est Maire Socialiste du Plogoff depuis 1971.

Le maire nous parle ici de l'affaire de la centrale depuis 1974.

Nous l'avons interviewé à l'occasion de cette réunion du comité.

"Nous avons su, fin 74, par la presse qu'éventuellement une Centrale Nucléaire allait s'implanter en Bretagne. A l'époque on parlait de 5 sites: Morlaix, Ploumoguier, Plogoff, St. Viau et Erdeven.

Le Ministre de la Qualité de la Vie de l'époque était venu sur place. Il nous avait dit que nous avions un joli site et qu'il allait nous donner de l'argent pour l'améliorer... Seulement nous avons été déçu par la suite parce que nous avons su rapidement que c'était pour nous proposer une Centrale Nucléaire. C'était pour faire un petit sondage, connaître l'avis de la population. Il nous disait quand même: "Si vous ne voulez pas de Centrale, vous ne l'aurez pas". C'était le 3 décembre 1974. Il nous donnait 15 jours pour répondre. Comment peut-on demander aux élus locaux une réponse aussi rapide sur un problème aussi grave?

Alors devant notre résistance le Ministre nous a dit que bien sûr c'était un peu rapide, que nous pouvions remettre à plus tard et que pendant ce temps il demanderait une étude au CNEOX (Service de recherches des fonds marins) et à l'ISTPM (Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes). Le Ministre nous a expliqué que c'était des gens intègres, qu'ils feraient l'étude d'une façon parfaite et que nous aurions les résultats dans les 6 mois à venir. Nous avons attendu 6 mois. Je vous dirai que ça fait 3 ans et on attend toujours. Et c'est ça qui est scandaleux.

## edf on ne fait que passer!

"A ce moment là, l'EDF nous a dit qu'elle irait sur le site un mois plus tard pour faire des sondages.

Or quelques jours plus tard nous voyons arriver beaucoup de parisiens, une équipe. Ils n

avaient pas attendu la date prévue. Ils pensaient qu'en nous mettant devant le fait accompli, nous ne dirions rien."

"C'était mal connaître la population de Plogoff":

## Pas de sondage

"Sitôt que nous avons vu cela le Conseil Municipal s'est réuni en invitant toute la population. Tout le monde est venu et c'est là qu'on a décidé de former un Comité Antinucléaire et de faire les barricades.

L'unanimité devant cette Centrale gênait les pouvoirs publics; Ils voulaient montrer que c'était politique parce que à Plogoff nous sommes une Mairie socialiste. Mais ils ont bien été obligé de voir toutes les tendances politiques représentées sur les barricades.



Le maire de Plogoff à Brest.

Ca a été notre force au début. A ce moment là nous avons demandé aux gens de l'extérieur de ne pas venir, de nous laisser faire les barrages seuls pour ne pas laisser dire que nous avions besoin de personnel extérieur. Mais nous nous sommes bien expliqués sur le fait que nous aurions besoin d'eux plus tard. Ils ont très bien compris et se sont retirés. Ca nous a été d'une grande force.

La population a été 3 jours et 3 nuits sur les barricades et plus ça allait, plus il y avait de monde.

Devant une telle situation, les pouvoirs publics ont fait marché arrière. C'était en juin 1975. Mais ils ont quand même dit qu'ils reportaient à plus tard.

Le Comité a continué de se réunir tout les mois. Ca montrait combien nous étions déterminés. En 1977, sitôt les élections, après les changements dans le Conseil, nous avons renouvelé par une délibération, à l'unanimité notre refus de la Centrale.

## referendum ?

"Dernièrement quand j'ai vu que ça allait trop loin, j'ai demandé à faire une consultation populaire. Puisque ces Messieurs nous disaient que nous étions de gauche... etc... que nous voulions saboter... etc... Je me suis dit que j'allais faire une consultation et qu'ainsi la population déciderait.

La Préfecture a refusé.

C'est pourquoi nous avons organisé une grande manifestation sur le site à Plogoff. Nous étions 9000 le 17 septembre 1978. Des alentours de Plogoff beaucoup de monde est venu. Mais les gens sont venus à titre individuel. Je ne veux pas que ça se politise. C'est ça notre force.

Dans les délibérations après mars 1977, toutes les Communes de Plogoff jusqu'à Quimper se sont prononcées contre la Centrale.

## Pourquoi ce refus ?

"Plogoff est principalement une région de pêcheurs, marins et un peu d'agriculteurs.

Moi, je suis la volonté populaire:

- ici les pêcheurs sont contre la Centrale. Ils connaissent le problème du réchauffement des eaux et savent que cela nuira

aux crustacés. A Vendelos, en Espagne, de part et d'autre de la Centrale, à 5 ou 10 km à la ronde il n'y a plus de vie: c'était un mauvais dosage du chlore... une erreur comme ça quand-même!

- les agriculteurs n'en veulent pas, ils ont peur aussi des retombées radioactives. Sans compter les hectares qui seront pris pour la Centrale: une grande route Douarnenez, Pointe du Van, est prévue sur les terres agricoles pour acheminer les grosses pièces de 200 et 300 tonnes, ainsi que la voie ferrée, parce qu'il est interdit de transporter les déchets par la route.

De plus il faut prévoir les lignes à haute tension pour envoyer l'électricité sur Rennes ou Nantes. Ici c'est le bout du Monde.



Mais nous ne savons rien concernant la Centrale car nous n'avons encore jamais eu le dossier en Mairie, alors que tous les journalistes l'ont.

Je n'ai même pas eu de convocation à St. Briec alors qu'il va y être décidé du sort de la Commune. C'est scandaleux, non?

C'est Guermeur qui défendait la Centrale à St. Briec, alors

qu'il a été battu, à Plogoff même aux dernières législatives, il se dit porte parole de la Commune.

Guermeur a bradé notre Commune. Pour ma part, je prends la responsabilité de mon propos sans aucune arrière pensée politique. Je l'affirme sur l'honneur je le considère comme indésirable désormais chez nous.

NE: La population de Plogoff ne désarmera pas semble-t-il. Le GFA constitué il y a 15 jours a déjà reçu 500 parts en numéraires (Il est possible de se renseigner auprès de Madame CARVAL, Triguen, 29153 - Plogoff. Plogoff 2500 habitants ne parlent plus que des actions à envisager contre la Centrale.

Enquête A.P.L. A suivre.  
Photos de la manifestation de Prest, le 23 septembre 78

# affaire guerlin :

Nouvelle étape dans l'affaire Guérin. Ce fermier qui depuis plusieurs années lutte contre son propriétaire afin de faire respecter ses droits. (cf. APL 42).

Nous avons rendu compte dans l'APL N° 44 de la "visite" organisée par le Comité de Défense chez le propriétaire, Charles Veillet, "visite" au cours de laquelle VEILLET avait accepté de signer l'accord présenté par le Comité au nom de Mr GUERIN et par lequel il s'engageait à cesser toute poursuite contre son fermier.

Le samedi après-midi, tout c'était passé dans le calme du côté des visiteurs, quant à VEILLET, il était très excité.

Les choses auraient pu en rester là, mais le propriétaire attaqué dans son bien le plus cher, a décidé de porter plainte.

Et c'est ainsi que douze jours plus tard, trois képis se sont présentés chez la famille GUERIN. Ils exigeaient qu'on leur remette l'original de l'accord signé entre VEILLET et GUERIN.

" De toutes façons, dirent-ils si vous nous le donnez pas, on fait une perquisition, on a l'autorisation ". Et ils présentèrent alors un papier.

Dans ces conditions, Mr GUERIN leur a remis le document. Les flics l'on mis sous cellés et ont demandé de signer une décharge.

" Pas question, je signerai rien du tout ". Et les pendores s'en furent.

Pas pour longtemps car on les vit réapparaître le lendemain à quelques kilomètres de là. Ils se sont présentés le matin chez une personne qui, selon eux, avait participé à la visite. Munis d'une commission rogatoire, il lui ont signifié qu'une enquête était ouverte pour :

- action concertée menée à force ouverte : c'est la fameuse loi anti-casseur.
- violation de domicile.
- extorsion de signature.



LES FLICS CHEZ LE PROPRIETAIRE.

Braves gens faites attention ! Ne vous présentez plus chez votre propriétaire et surtout ne lui faites rien signer, sinon il vous en cuira.

Comment aurait-on pu deviner que VEILLET n'appréciait pas les visites ?

**DERNIERE MINUTE : AFFAIRE GUERIN**  
Ca se précise. Six personnes ont reçu la visite des flics.

Le Comité de Défense n'entend pas laisser VEILLET et la justice agir à leur guise. Il mettra tout en oeuvre pour assurer la défense d'éventuels inculpés.

Selon le Comité, les véritables responsables dans cette affaire sont VEILLET et Maître CHAUMETTE, ancien avocat de GUERIN.

Le Comité estime que la responsabilité de Maître Chaumette est largement engagée car dit-il, "il a commis des erreurs énormes tout au long de l'affaire et c'est lui qui a conduit GUERIN dans cette situation ".

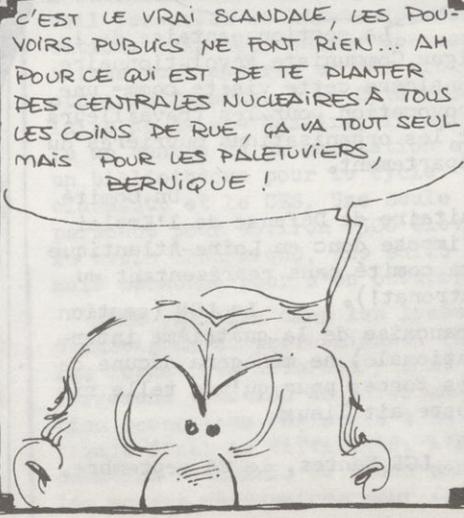
Toujours selon le Comité, il semble que plusieurs fermiers de la région ont eu des démêlés avec Maître Chaumette. A cette occasion le Comité appelle tous les gens qui sont dans ce cas à prendre contact avec lui en écrivant à :  
Comité de Défense de la famille GUERIN  
c/o APL  
26 bis, BD R. SCHUMANN  
44300 NANTES

Enquête APL

## larzac

La procédure d'expropriation des paysans est engagée !  
Journée Nationale d'Action le 28 Octobre.  
Pour préparer la Mobilisation :  
Réunion du Comité Larzac le Jeudi 12 Octobre à 14 h 30 à la Fraternité Protestante.

# ROUGE SUR LE NEZ



# STAGES BARRE : UN PIPI DANS LA MARE DU CHOMAGE .

A l'occasion de la venue de Boulin à Nantes pour l'inauguration du nouveau Pacte National pour l'emploi des Jeunes, et parce que la plupart des informations que nous entendons sur ces stages sont frauduleuses, le Comité des ex-stagiaires Barre a décidé d'organiser une journée d'information:

"6 heures sur les stages Barre", mercredi 11 octobre à 14 h au Foyer du Jeune Travailleur, Bd. Vincent Gache, N A N T E S.

La mise en place de ces stages comme le développement des hors-statuts en général, reste une des seules possibilités d'emploi que les jeunes peuvent espérer trouver aujourd'hui.

L'isolement, l'ennui, le suicide, la délinquance... sont le lieu commun auquel les chômeurs ne peuvent plus échapper. Les conditions de travail déguelasses pour des salaires minables, la situation précaire de tous les hors-statuts font partie intégrante de ces effets du chômage.

Actuellement, plus d'une personne sur cinq est confrontée chaque jour, à travers sa famille, son emploi, aux conséquences néfastes de cette situation qu'on nous impose. Il est urgent de cesser d'en faire les frais! C'est à nous, à quelques uns ou en nombre, dans notre quartier, à l'ANPE, dans tous les sous-emplois qu'on "daigne" nous accorder, de résister au jour le jour à tout ce que nous pouvons subir de notre situation de chômeur ou de chômeur en sursis. Nous devons avoir en

tête que, quand cinq ou dix personnes prennent une lutte en mains contre un de ces effets, nous sommes plusieurs centaines de mille à être concernés, à pouvoir nous y intéresser. A nous retrouver potentiellement prêts à donner à cette lutte un écho puissant. Comité des ex-stagiaires Barre invite toute personne susceptible d'être concernée par un de ces stages à venir s'informer lors de cette journée.

Comité des ex-stagiaires Barre -



## boulin parmi nous. communiqués I.C.R.

Ainsi Boulin, "Ministre du Chômage" sera à Nantes le 12 octobre.



Si ON ME TOUCHE, JE CRIE !

La section nantaise de la Ligue Communiste Révolutionnaire considère cette visite comme une provocation pour les travailleurs et les organisations ouvrières du département.

Un Comité unitaire de Défense de l'Emploi s'impose donc en Loire-Atlantique (un comité sans représentant du patronat!).

La LCR (section française de la quatrième internationale) ne ménagera aucune de ses forces pour qu'une telle riposte ait lieu.

LCR Nantes, le 24 septembre.



## p.c.m.l.

Le P.C.M.L. (Humanité Rouge) s'associera à toute initiative des travailleurs pour faire entendre à Boulin, ministre du chômage leur vigoureuse opposition à la politique de misère et de chômage du gouvernement, lors de sa venue à Nantes le 12 Octobre.

P.C.M.L.

# LE CHAOS SCOLAIRE

## LE ministre

" L'Education Nationale, c'est 600 000 paumés ", se gaussait récemment un haut fonctionnaire.

C'est devenu un lieu commun que de dénigrer les diplômés dans les sphères du pouvoir. Et il y a belle lurette que, pour le patronat, "l'éducation ne constitue plus un investissement rentable". Beullac, d'ailleurs parle de mener l'Education Nationale comme " un capitaine d'industrie".

En langage industriel, quand une entreprise n'est plus rentable on restructure, on dégraisse... Il faut bien sûr compter avec la " pesanteur sociologique " du milieu enseignant et sa défense " insensée " des vieux principes laïcs le service public par exemple.

Alors d'un côté, le ministre sacrifie aux discours apaisants, libéraux, sur la "qualité de l'enseignement " et sait vous troussez, au détour d'une phrase, un petit compliment sur le corps enseignant qui a toujours su cultiver rigueur, morale et sens du sacrifice.

De l'autre côté, il est en train de planifier une sacrée pagaille dans la vieille maison. Quand les " bavures " sont érigées en système et programmées sur ordinateur, quand les recteurs zélés organisent délibérément un volant de chômage dans l'Education Nationale, quand on pousse des profs à la démission en leur proposant des affectations impossibles, quand on jongle avec les nominations et qu'on valse avec les " heures sups" quand les bibliothèques, ces symboles évidents du savoir scolaire restent désespérément closes, quand quand, quand, ...

## Ripostes

Alors ça gueule... Et, cette année, un ton au dessus des désormais habituelles frondes de rentrée. Car le seuil de tolérance est dépassé et la dégradation atteint cette fois toutes les catégories de personnels.

Comme le remarque un prof, "dans le temps il n'y avait que les maîtres auxiliaires à qui l'on faisait faire un peu n'importe quoi. Aujourd'hui, même les professeurs sont obligés de compléter leurs horaires avec du dessin et de la musique".

L'EDUCATION NATIONALE EN CHAOS  
QU'EN PENSEZ VOUS M<sup>r</sup> BEULLAC ?



## front uni...

La dégradation est telle qu'elle a, fait remarquable, réussi à regrouper dans un front uni au niveau du département, l'ensemble des organisations syndicales qui, si elles se retrouvaient dans les luttes au niveau des établissements, n'avaient pas encore trouvé un durable terrain d'entente à l'échelon supérieur.

Une unité qu'on a pu mesurer mercredi dernier à la Conférence de presse qu'ont tenu les syndicats enseignants du second degré! Une conférence menée "au pas de charge" tant les bavures sont nombreuses. Ont été recensés, en deux heures de temps, tous les établissements "à problèmes" du département, les situations "aberrantes" ou même, selon le mot d'un enseignant, proprement "hallucinantes".

Autre fait nouveau: l'importante mobilisation des parents d'élèves, marquée ici par la présence du syndicalisme des familles et du cadre de vie.

# la valse des postes

Les élèves, bien sûr, font les frais de ce " grand merdier ". A St Nazaire, par exemple, des élèves de Terminale admis à redoubler par le conseil de classe ont été priés de voir ailleurs : à Savenay, à la Baule ou dans les boîtes privées...

La réforme proclame bien haut l'autonomie des élèves par le travail personnel et l'auto-documentation. Mais les centres documentaires sont déserts et des bibliothèques fermées. A la Cité scolaire de Saint-Nazaire, il existe un centre de documentation et une bibliothèque pour le cycle classique et le CES. Une seule personne pour environ 1500 élèves. Au cycle économique, une salle mais personne pour s'en occuper.

Même pagaille dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP). Les formations assurées y sont largement fonction de la situation économique régionale : la navale étant en difficulté, l'Education Nationale ne prend pas les moyens nécessaires pour for-

mer des chaudronniers ou des soudeurs. Il reste donc de nombreuses places vacantes. Les enseignants l'ont fait savoir par voie de presse aux parents : " Plutôt que de laisser vos enfants en CPPN et CAP, confiez les nous ".

Un dialogue se noue entre usagers et enseignants sans passer par les instances administratives. On tente, au coup par coup, de trouver des solutions à des situations insensées. Une militante de la CSF déclare en effet que certains élèves n'avaient pas reçu d'affectations en Juillet, que d'autres n'en ont pas encore alors que des places existent. Les familles se retournent vers l'apprentissage sur le tas. On refoule des seconde vers les BEP. Bien souvent, les affectations sont " bidons " : Une postulante pour le sanitaire et social se retrouve en sténo-dactylo alors qu'elle a des difficultés en français.

# LE CHAOS SCOLAIRE

Le tour de table des établissements fait apparaître des situations similaires : - classes surchargées (37 à 39 élèves par classe à Clémenceau ; plus de 100 élèves en Terminale D à St Nazaire).

- Manque de postes - Alors, on fait pression sur les profs en place pour qu'ils acceptent des heures supplémentaires. (10 500 heures supplémentaires assurées l'an passé auraient permis de dégager 586 postes). Quand vraiment ils ne peuvent pas, on leur dit : " Il n'y a qu'à supprimer cet enseignement ". A titre solution pour palier la carence : on regroupe des élèves de sections ou de niveaux différents :

- en français, des littéraires et des mathématiques.
- en langue, des débutants et des seconde -année.

Pourtant des postulants, il n'en manque pas : auxiliaires de neuf années d'ancienneté non renommés et toute la kyrielle de vacataires, nouvelle catégorie créée l'an dernier, dont la sécurité d'emploi est encore plus précaire.

## le grand bazar...

Les nominations tombent, incohérentes. Comme cette mère de famille, enseignante depuis 6 ans, envoyée à Chalonnais avec un demi-poste. Ou cette autre, mère de 2 enfants qui, malgré ses 9 ans d'ancienneté se retrouve à Nogent le Rotrou. On se passe un prof d'un lycée à l'autre... Un délégué d'Ancenis disait : " On a une très mauvaise rentrée. Des terminales C n'ont un prof de math que depuis ce matin. On l'a piqué à la Colinière. On est moitié contents ; eux sont moitié mécontents. A la Chauvinière, il manque un prof de dessin. Celui qui occu-



...pait le poste l'an passé n'a pas reçu de nomination...

D'ailleurs, ces disciplines qu'on dit d'éveil, sont les premières sacrifiées. En dessin, les profs doivent 20 h au lieu de 18, compte tenu du fait qu'ils n'auraient ni préparation, ni corrections. Mais le contenu de ces heures s'est détérioré. " Il y a 5 ans, je devais 20 h de cours dans 16 classes. Je voyais 381 élèves. Cette année j'ai 20 classes. Je vois 562 élèves ". les profs de musique ne sont guère mieux lotis. En éducation physique et sportive, les profs en lutte depuis le début de l'année, contre le plan de relance de Sois son multiplient et diversifient

leurs actions. Les travaux manuels qui se pratiquaient par groupes d'une quinzaine maximum, se font aujourd'hui couramment avec 25-30 élèves.

" Conditions de travail hallucinantes " ajoute un prof.

" Les plus paumés, concluent les représentants du syndicalisme familial et du cadre de vie, sont les plus déshérités ". Car ce sont toujours les enfants des milieux populaires que l'on retrouve sur les voies de garage.

## l'énergie scolaire...

Expressions de " ras le bol " de nombreuses actions sont menées depuis le début de l'année : pétitions, manifs, grèves, d'une journée par semaine, grèves par discipline, démarches au Rectorat, occupation des locaux par les parents et les enseignants.

Le rectorat répond trop souvent par le mépris : " Qu'est ce que 400 signataires de pétition ? ironise un chef de service... Parfois, il cède, comme à Rezé où les enseignants se demandent si on tient à leur faire perdre une journée de salaire toutes les semaines pour débloquer, cas par cas, des situations réputées insolubles la veille...

La convergence des revendications fait apparaître une volonté d'action unitaire pour l'amélioration des conditions de travail et la situation de l'emploi. Une grève académique est prévue pour le 20 Octobre, à l'occasion de la venue de Boulin à Nantes le 12. Les syndicats enseignants appellent à se joindre à la manifestation de la CGT et de la CFTD.

## CLEMENCEAU

# le tigre de papier

- Il y a deux ans le Lycée Clémenceau créait sur ses propres fonds une bibliothèque. Coût des travaux d'aménagement: 28 millions d'A. F.

On demandait également aux enseignants de dresser des listes de livres afin de meubler les rayonnages. On dépensa ainsi 2 millions d'A.F. supplémentaires.

Voici donc le Lycée doté d'une belle bibliothèque et de bouquins tout neufs.

Mais faute de bibliothécaire, la bibliothèque est restée fermée et les bouquins dans leurs caisses

Le Lycée Clémenceau accueille environ 1500 élèves dont 500 en classes préparatoires, c'est à dire les classes où on entre après le bac afin de préparer les concours d'accès aux 'grandes écoles' Sciences Po, Normale Sup, HEC, etc...

Pour ces derniers, il faut estimer selon les professeurs, à



1000 F les dépenses en livres par an et par élève. Dans ces conditions, une bibliothèque s'impose d'une part, car beaucoup d'élèves n'ont pas les moyens d'effectuer une telle dépense, d'autre part qu'il faut répondre aux besoins pédagogiques.

"Il nous est impossible de rénover notre pratique pédagogique. Il faudrait que les élèves puissent travailler à partir des livres; c'est impossible. Alors pour l'instant, ils travaillent sur les photocopiés qu'on leur fournit".

Pour faire face à cette situation, les enseignants demandent la création d'un deuxième poste de documentaliste bibliothécaire car disent-ils "ils y a bien un poste mais la personne doit s'occuper du matériel audio-visuel, de l'information aux élèves sur les carrières professionnelles à la fin des études. C'est impossible qu'elle puisse s'occuper de cette bibliothèque dont l'inventaire depuis deux ans n'a encore pu être fait".

De plus, cette année la situation s'est encore aggravée car si l'année dernière il y avait une salle de lecture, aujourd'hui il n'y a plus rien.

Ajoutons les revendications communes hélas à beaucoup d'établissements: - classes surchargées, en seconde par exemple la moyenne est supérieure à 35 élèves par classe

- postes non pourvus, il manque un demi poste en histoire et les élèves des classes terminales n'ont pas de cours depuis la rentrée. Notons, également, qu'un

demi-poste pourrait être créé en philo où les cours sont assurés par des enseignants qui font des heures supplémentaires imposées par l'administration.

Jeudi 5 octobre les enseignants à l'appel du SNES et du SGEN-CFDT ont décidé de se mettre en grève afin d'exiger du Rectorat la création d'un poste de bibliothécaire. Ils sont soutenus dans leur action par les Fédérations des Parents d'Elèves CORNEC et LAGARDE ainsi que par la CSCV.

"Les conditions de scolarisation de dégradent, surtout dans les classes d'examen pour lesquelles c'est important et c'est pourquoi nous nous associons au mouvement," déclare une dame, membre de la CSCV.

Des absents tout de même dans cette belle unanimité: les élèves.

Que les professeurs demandent une bibliothèque pour les élèves: c'est très bien. Mais ces derniers qu'en pensent-ils?

Les quelques élèves de classes préparatoires présents devant la bibliothèque avec les enseignants étaient là presque par hasard. Certains parce qu'ils avaient vu un attroupement en rentrant dans le Lycée; d'autres parce que leur professeur leur en avait parlé la veille.

Deux ans auparavant, il y eut pourtant un mouvement de grève lancé par la J O C sur les mêmes revendications. Mais aujourd'hui qui s'en souvient?

Les quelques élèves que j'ai rencontré à midi à la sortie du Lycée n'étaient visiblement pas très intéressés.

"Tu sais, nous les bouquins, on a déjà bien assez de travail comme ça, alors à quoi bon chercher dans des livres... C'est vrai, ça serait peut-être bien, mais pour l'instant on ne voit pas trop l'intérêt. Et puis tous les profs ne font pas grève alors on suit les cours..."

Désabusés, désintéressés, les élèves de 78 n'ont pas très envie de se mettre en grève pour une bibliothèque. A moins peut-être qu'on leur explique et qu'on les associe au mouvement. Mais ce n'a pas l'air d'être la préoccupation des enseignants.

En attendant, une démarche effectuée auprès du rectorat étant resté sans échos, la bibliothèque restera fermée et les profs en grève... peut-être?



# LE CHAOS SCOLAIRE

## LA PICAUDIÈRE OCCUPÉE

### FAUSSE NOTE A CARQUÉFOU...

Carquetou. Au milieu de lotissements en construction l'école de la Picaudière, accueillie aujourd'hui 183 enfants en maternel-

le et primaire, soit une moyenne de 30 élèves par classe avec des pointes comme en CE 1 de 37 enfants.

Il y a 3 ans, s'ouvrirait 3 classes maternelles, puis un an après on inaugurerait 5 classes primaires suivies cette année de 5 autres classes pour l'instant inoccupées.

Locaux inutilisés, classes surchargées, normaliens au chômage: dans ces conditions, les parents d'élèves demandent la création d'un poste d'enseignant supplémentaire.

"D'autant plus, disent-ils, que les effectifs scolaires vont très rapidement croître". Dans ce quartier en pleine expansion, on délivre en moyenne un permis de construire par jour.

Depuis la rentrée, différentes démarches ont été entreprises auprès de l'Inspecteur Académique, du Député, du Maire de Carquefou également Conseiller Général.

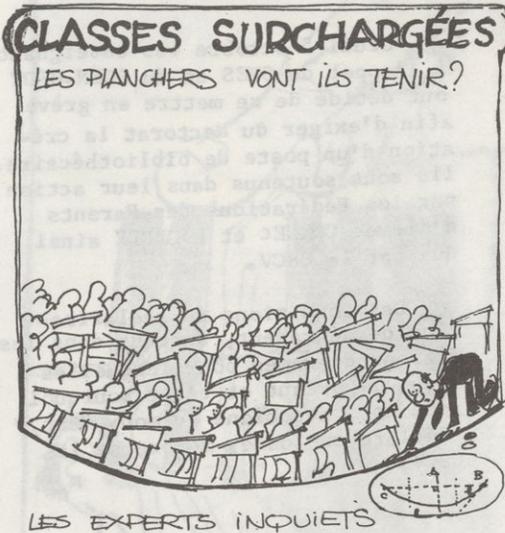
Ce dernier, conscient des problèmes qui se posent à sa commune soutient pleinement l'action de ses administrés. Mais rien n'y fi

L'administration refuse: "Vous n'avez pas atteint le chiffre global de 190 élèves. En application de la "Grille Guichard", vous n'avez pas le droit à un poste supplémentaire."

Face à ce blocage, les parents "occupent" l'école depuis une semaine. Présence dans les locaux scolaires d'ailleurs plutôt qu'occupation, car les enseignements continuent cahin-caha.

Les instituteurs, en effet, continuent de travailler même s'ils voient cette action avec bienveillance, mais leur syndicat, le SNI, n'a pas pris position. Alors prudence...

Cette action, entreprise à l'initiative de la Fédération CORNEC a reçu l'appui d'une large majorité de familles.



Aujourd'hui, pourtant, l'Inspection Académique avec laquelle les parents sont en contact permanent, reconnaît que le chiffre de 190 élèves sera atteint d'ici trois mois. Mais pour l'instant, rien à faire.

Pour les parents, c'est un premier recul de l'administration qui reconnaît le bien fondé de leur argumentation. Mais le délai de trois mois leur semble une mauvaise excuse. Ce qu'ils veulent, c'est la création immédiate de ce poste et ils entendent bien l'obtenir en poursuivant l'action la semaine prochaine.

# LE CHAOS SCOLAIRE

Suite à l'A. G. des parents et des différentes organisations (FCPE, CSF, CSCV, JOC, JOCF), un pique-nique sur les espaces verts du LEG et du LEP de la Chauvinière était décidé pour le mardi midi. Forcer la main au Rectorat pour obtenir les postes manquants, voilà une démarche qui tend à devenir nécessaire. A croire qu'en plus des formulaires administratifs, il va maintenant falloir mettre en scène sa petite occupation pour prouver que tout le monde est bien motivé. En principe, l'examen se passe plutôt mal, les résultats pour la Chauvinière sont les suivants:

- obtention des deux postes sur trois manquants au LEG (un hasard?)
- en revanche, si 1/2 poste a été obtenu au LEP il manque toujours:
  - 3 h en français
  - 15 h en éducation familiale et sociale
  - 10 h en dessin d'art.

Conclusion, il faut récidiver, il faut "repêcher", comme vous voulez. Alors on convoque une manif au Rectorat, encore une défaite? Cette chère administration semble prendre plaisir à ce genre de manoeuvre. Ne serait-ce pas parce qu'elle lui rapporte beaucoup. Quelles économies ne réalise-t-elle pas sur des dizaines de postes inoccupés pendant plusieurs semaines? Se sentirait-elle forte, mais pourquoi? Faut-il continuer

à tenir certaines contradictions inhérentes à ce problèmes?

On constatait dès le début du "pique-nique" que beaucoup d'élèves préféreraient le café à la cour du Lycée. Pour une fois ils semblaient d'accord avec les profs. Ainsi à 14 h quand tout le monde fut rassemblé, il se posa un problème: comment le conserver? D'abord, l'A. G., ça intéresse en principe tout le monde, la foule impressionne toujours seulement les gars, pas question d'occuper. Pas question de laisser les casseurs, pour la fête dans les classes. La JOC est une organisation d'élèves responsables (de quoi?) Alors? Un peu d'ordre. Que penser de la méthode employée par les parents d'élèves (il est vrai, de toute bonne foi) et les élèves DE LA JOC (qui se permettent de signer les tracts au nom de tous les élèves) qui consistait à claquer les portails et à établir des tours de garde! Mon petit, c'est pour ton avenir... Pour une fois que le nombre des élèves peut servir à quelque chose...

## pique nique à la chauvinière

Que penser de la réaction des profs qui attendent, sans croire à ce mouvement, qu'ils ne contrôlent pas (seraient-ils en trop? une manif hypothétique, un regroupement centralisé sur le Ministère!!! Car il ne faut pas déplacer les responsabilités, n'est-ce pas, et puis tant qu'on y est, à quand les élections présidentielles anticipées?

Point pour critiquer mais bien pour poser certaines questions criantes. Si la tristesse organisée d'une grève d'élèves ne sert même pas à pousser au cul certaines organisations, que ferons-nous de tous ces jeunes?

Si la minorité - les organes qui avaient convoquée ce pique-nique, plus les quelques parents d'élèves effectivement présents - emploient les mêmes moyens que la majorité - les organes syndicaux d'un côté et le Pouvoir de l'autre - qu'espère-t-elle obtenir.

Sinon remplir l'éternel cahier de doléances que le Ministère consent à soulager quand il ne peut plus faire autrement...

Deux lecteurs-correspondants complètement inorganisés.

# DU THEATRE EN MAISON CLOSE

Les itinérants du Galion ont peut-être trouvé un lieu fixe dans la région nantaise.

C'est sur une proposition de la municipalité de Nantes qu'ils envisagent désormais de s'installer dans la Maison de Quartier de Bellevue, à St Herblain. Faite en Juin dernier, cette proposition demeure le point de départ de nouvelles perspectives pour l'année 78-79.

## réouvrir la maison close

Il s'agirait donc d'installer le théâtre dans la Maison de Quartier, rue du Jamet. Depuis décembre 1976, cette maison est fermée, et une réouverture est impossible sans un minimum de travaux. Pour les animateurs, c'est la condition minimale pour y entreprendre de nouvelles initiatives, et leur montant est estimé à un minimum de 200 000 F. dont à peu près 100 000 pour la salle affectée au Galion.

L'idée est d'avoir une salle de 250 places environ, dans laquelle la scène sera constituée d'éléments mobiles souples. Il faudrait pouvoir y faire du théâtre, bien sûr, mais aussi, la souplesse des éléments devrait pouvoir permettre d'inviter d'autres troupes et d'organiser des spectacles divers.

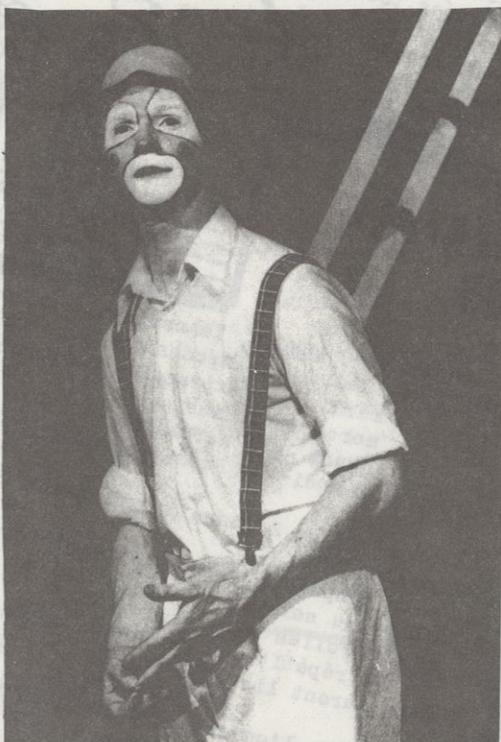
Cette perspective semble réjouir les permanents de la Maison de Quartier. L'introduction du théâtre, c'est aussi une forme d'animation à la disposition des gens du quartier. A condition bien sûr que ce théâtre-là leur parle. Comme dit une habitante de la ZUP: "de toute façon, ça sera forcément enrichissant; ça ne pourra pas être pire qu'avant parce qu'il n'y avait rien. Pour nous, le théâtre, c'est quelque chose de très lointain, des gens

avec des grandes robes qui disent des trucs qu'on ne comprend pas. Si c'est dans la ZUP, on viendra voir, et peut-être que ça déblocuera des portes dans nos têtes"

Oui, à condition que la matière première traitée soit la vie de tous les jours.

En Octobre, du 9 ou 22, une quinzaine d'animation théâtrale est prévue à St Herblain, avec la création de "La File indienne". Il s'agit d'une création très souple ayant le chômage pour thème central, d'où le titre très évocateur pour les habitués de l'ANPE. Le but est de pouvoir jouer un peu partout, peut-être même dans les espaces urbains les plus fréquentés comme les esplanades et les galeries commerciales.

Pour les Clubs du 3<sup>e</sup> âge, on rejouera "Le petit soldat de paille" alors que pour les enfants, il y aura le Théâtre vagabond de Bruxelles et le Théâtre du bonhomme rouge de Paris.



En débutant la saison 78-79 par une quinzaine d'animation théâtrale, le Galion marque sa volonté d'initiatives prolongées sur la région nantaise. Il reste à vérifier si la cohabitation du Galion et de l'animation de quartier est possible, et surtout, si elle permet aux habitants de la ZUP de s'intéresser au théâtre. Pour les animateurs de la Maison, l'enjeu est important pour revitaliser un local devenu désert.

Cependant, n'anticipons pas... La municipalité n'a pas donné d'accord autre que verbal, les crédits pour les travaux ne sont pas débloqués, et donc, officiellement, la Maison est encore close

## EXPOSITION ROBERT le RICOLAIS

du 7 au 15 octobre à Orvault.  
Salle de la Frébaudière, 9h - 12h  
et 14h - 19h, entrée gratuite.

C'est un architecte urbaniste qui s'est intéressé aux structures et à la résistance des matériaux.

La presque totalité de ses dessins, gouaches et toiles sera exposé au public. Des œuvres réalistes, cubistes, abstraites... dont certaines formes audacieuses précèdent de plusieurs années celles des écoles aujourd'hui admises.

## 15 JOURS de THEATRE

- MARDI 10 OCTOBRE à 20 H 30  
au centre socio-culturel de la Crémeterie: "La file indienne", par le Galion.

- MERCREDI 11 OCTOBRE à 18 H  
au Centre socio-culturel du bourg de Saint Herblain: "Histoire de dire" par le théâtre Vagabond.

- MERCREDI 11 OCTOBRE à 20 H 30  
au centre social de la Bernardière: "La file indienne".

- JEUDI 12 OCTOBRE à 20 H 30  
au Centre socio-culturel du Sillon de Bretagne: "La file indienne".

- VENDREDI 13 OCTOBRE à 15 H  
au Centre Socio-culturel du Sillon de Bretagne: "Le petit soldat de paille" par le Galion.

- MARDI 17 OCTOBRE à 15 H  
au Centre socio-culturel de la Bernardière: "Le petit soldat de paille".

- MERCREDI 18 OCTOBRE à 15 H  
au gymnase du bourg de Saint Herblain: "Le petit soldat de paille".

- MERCREDI 18 OCTOBRE à 20 H 30  
au centre socio-culturel de la Bernardière: "La maison du plus p'tit" par la Compagnie du Bonhomme Rouge.

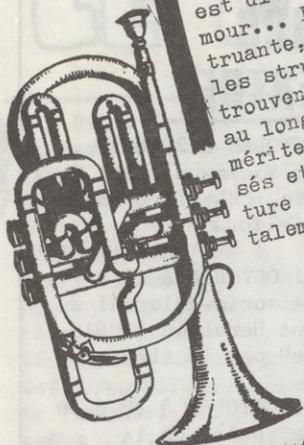
- VENDREDI 20 OCTOBRE à 20 H 30  
au Centre socio-culturel du bourg de Saint Herblain: "La file indienne".

## ANIMATION F.J.T.

Dans le cadre des soirées "spectacles" données au Foyer du Jeune Travailleur, l'équipe d'animation a le souci de promouvoir les talents du "cru", sans privilégier une expression plus qu'une autre, mais exigeant la qualité. Aussi lors d'une soirée CABARET, organisée par le Foyer du Jeune Travailleur, le jeudi 12 octobre à 20h 45, pourrez-vous venir applaudir:

- un illusionniste Pascal MORIN de St. Herblain, un comédien-animateur Pierre TESSIER de Rezé, enfin le chanteur Jean-Michel PITON de la Roche sur Yon ... et vous jugerez vous mêmes.

Jean-Michel PITON, accompagné dorénavant d'un orchestre, chante ce qu'il vit, et vit ce qu'il chante: la nature, les hommes, l'amour, la tendresse. Tout cela est dit avec délicatesse et humour... Par sa voix tantôt tonitruante, tantôt pleine d'émotion, les structures traditionnelles se trouvent souvent égratignées tout au long des couplets qui ont le mérite d'être solidement trusés et dont on apprécie la facture à défaut d'en accepter totalement le fond.



## COBA

Le COBA de Nantes existe toujours conservant actuellement sa dénomination ancienne, même si son orientation est plutôt vers la critique du sport et de son organisation.

Dans ce cadre, il pense nécessaire une série de réunions ouvertes sur des thèmes précis. Il s'agit d'amorcer une réflexion sur divers aspects des institutions sportives, pour délimiter les objectifs des initiatives futures.

La première réunion se tiendra le Mardi 17 Octobre à 20 h 30, au 26 bis, Bd Schumann. Elle portera sur le plan de restructuration du sport à l'école (Projet Soisson) et ses conséquences pour l'ASSU.

Elle doit permettre de mieux comprendre l'objet de la grève actuelle des profs d'éducation physique, face aux projets du gouvernement.



## THEATRE EQUIPE

Lundi: Cours de Batterie  
Danse contemporaine  
Musique vocale coréenne  
Perfectionnement art dramatique

Mardi: Atelier expression corporelle et orale

Mercredi: Ateliers musique pour enfants - Cours de hata-yoga  
Cours de guitare

Jeudi: Initiation musicale pour enfants

Vendredi: Initiation musicale pour enfants

Inscription: auprès de chaque animateur, aux heures d'atelier

Renseignements: THEATRE EQUIPE, 5, rue du Ballet, Nantes, 74.53.08



- Toute la Journée

- 20 h

- 20 h - 22 h

- 19 h - 21 h

- 17 h - 20 h

- 17 h

- 17 h

## THEATRE FOU

Cette année encore, la compagnie animera divers ateliers:

à 19.15 h: lundi	: Expression Corporelle
mardi	: Expression Corporelle
mercredi	: Mime
jeudi	: Acrobatie
à 10 h: samedi	: Poésie et Gestuel

- 1 stage de 2 jours d'expression corporelle est prévu les 18 et 19 novembre 78.

- la compagnie assure une expérience d'animation de septembre 78 à juin 79 au sein du Centre Social et Culturel de Port Boyer sur le thème des Folies

- les répétitions publiques des spectacles de la Cie dans ses locaux auront lieu dès la fin d'octobre (dates et heures non fixées).

- Enfin, l'ouverture d'une cantine-théâtre où chacun, pour une somme de 12 F et ayant prévenu 48 h à l'avance, pourra venir prendre son repas dans les locaux de la Cie. parce que le théâtre et le quotidien ne sont pas aussi éloignés que certains veulent bien le faire croire, parce que un espace théâtral peut devenir un lieu de faire parce que manger reste nécessaire... AUTANT EN PROFITER... Une permanence est assurée chaque jeudi de 18 h à 20 h au 2, rue des Girondins (Chantenay), tel. 46.20.66.

## CINEMATHOQUE

Hommage au cinéaste indien SATYAGIT RAY

- Mardi 10 Octobre  
20H30 Pather Panchali  
22H30 Aparagito

- Mercredi 11 Octobre  
20H30 Le Monde d'après  
22H30 Devi

- 5F par séance  
- carte d'adhérent, 10 F pour 1'année

est exc... (Salle VASSE)

est tres rare  
est tres rare

# apl

# PENDANT LES TRAVAUX...

...LA VENTE CONTINUE.

L' APL à 3F 50. Ca alors? Et oui; que voulez-vous, tout augmente (ma pauvre Messieurs-Dames) Mais là encore, l' APL se distingue. Car si nous augmentons le prix, nous augmentons aussi le nombre de pages. Plus cher, mais plus d'informations.

Nous, nous sommes prêts à tenir le coût... Mais encore une fois, ça dépend de vous. D'abord, il faut que vous soyez d'accord pour acheter le journal. Ensuite et surtout, on ne peut pas faire le journal sans votre aide.

Envoyez-nous des articles, prévenez-nous dès qu'il se passe quelque chose dans votre boîte, votre quartier, votre commune. A l' APL l'information vient en majorité des lecteurs qui nous écrivent ou nous téléphonent. Alors, continuez.

Et puis, toujours le problème du fric. Notre seul financement, ce sont les abonnements. Pendant tout le mois d'Octobre, on maintient les anciens tarifs d'abonnements.

Abonnez-vous, anticipez vos abonnements, faites abonner vos copains Si vous pensez que l' APL est utile et doit poursuivre le travail commencé, alors nous avons besoin de votre aide pour augmenter la diffusion que nous voulons étendre à l'ensemble de la Loire-Atlantique.

Mais pour cela, il nous faut un peu d'argent d'avance car dans un premier temps, il faut pouvoir supporter un nombre plus important d'irrévendus. L'argent des abonnements sera utile à cette fin.



Et puis, il y a l'usure du matériel. En particulier, les machines à écrire fatiguent. Vous avez d'ailleurs dû vous en apercevoir car les textes sont parfois difficilement lisibles. On lance dès aujourd'hui une souscription pour l'achat d'une machine à écrire. Il faut que nous ayons 5000F d'ici la fin novembre. Chaque semaine, nous ferons les comptes.

Venez discuter avec nous tous les Vendredi

Venez discuter avec nous tous les jours de 17 à 19H. Vous pouvez passer aussi le Samedi; on n'est jamais assez nombreux pour faire la maquette. Et c'est rigolo.

## AUTOCOLLANTS

PETIT MODÈLE.....3F  
GRAND MODÈLE.....5F

## SOUS-SCRIPTION

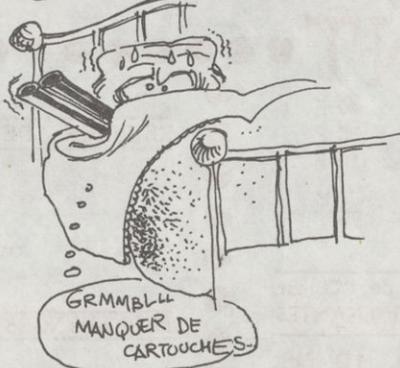
Je souscris la somme de  
- 20F.....   
- 50F.....   
- 100F (ou plus).....   
pour l'achat d'une machine à écrire.

# TONTONS-FLINGUEURS

VERTOU

Les deux jeunes gens, à qui un chasseur de Vertou a voulu mettre du plomb dans la cervelle (cf. APL no. 45), sont toujours en prison, la fille à Rennes, le garçon à Nantes. Les avocats sont Mes. CHOUCQ et JAFFRE. Il semble que la juge d'instruction, Madame CADENAT va abandonner l'inculpation de vols qualifiés pour ne garder que la violation de domicile. Les jeunes gens pourraient être libérés assez rapidement. Enfin une distribution de tracts a eu lieu dans sept lycées nantais.

INSOMNIE, ANGOISSE DU PROPRIETAIRE...



A suivre.

# CARQUEFOU

Dernière minute.

Vendredi soir, une réunion regroupée plus de monde que les autres fois et les parents ont décidé d'empêcher la tenue des cours. Samedi matin ils ont occupé l'école, empêchant les maîtres de rentrer. Ils ont pris en charge la garde des élèves. Ils souhaitent la reprise rapide du dialogue avec l'Inspection Académique.

En attendant ils poursuivent l'occupation de l'école pendant la semaine.

# CETTE SEMAINE

## Mardi 10 Octobre

-20H 30: 1a Shell à Nantes.  
Réunion à l'APL 26bis Bld Schuman

## Mercredi 11 Octobre

-14H : 6H sur les stades Barre  
Foyer du Jeune Travailleur,  
Bld Vincent Gache (NANTES)

## Jeudi 12 Octobre

-14H30: Larzac mobilisation,  
Fraternité Protestante, 3 rue  
A. Duchaffault (NANTES)  
-20H30 : Spectacle au FJT, Bld  
Vincent Gache (NANTES)

### SABLES d'OLONNE :

14h Procès d'un insoumis O.N.F.  
Trbunal

## Vendredi 13 Octobre

-20H 30 : Nicaragua solidarité,  
Fraternité Protestante, rue A.  
Duchaffault (NANTES)

## LUNDI 16 OCTOBRE

20h30 Procès renvoi de livret  
militaire : Gabriel Cohn-  
Bendit; Fraternité 3 rue  
Ile de France.

## Mardi 17 Octobre

20H 30: Procès renvoi de livret  
militaire G. Cohn-Bendit, à la  
Frat. rue Duchaffault

-20H30: réunion COBA sur le sport  
à l'école, à l'APL.

### AMERICAN INDIAN MOVEMENT

Les 10,11 et 12 Octobre, films  
débat et conférences à la Bour  
se du travail, à 21H rue Arsène  
Leloup (NANTES)

### CULTURE

-voir programmes, pages 17-18



# SOMMAIRE

## INTERNATIONAL

-IRLANDE : non à l'extradition P2  
-NICARAGUA : solidarité ..... P2

## BRETONNITUDE

-La Bretagne en marche.....P 3,4  
-DIWAN : maternelle en breton P.5

## ARMEE

-Insoumis breton, 15 mois de  
prison .....P.6  
-Refus de l'ONF.....P.7

## NUCLEAIRE

-Pas de centrale en Bretagne..P.8

-Interview : Plogoff.....P 9-10

## PAYSANS

-L'affaire Guérin.....P.10  
-LARZAC.....P.10

## B.D.

-Rouge sur le nez..... P.11

## ECOLE

-Le Chaos scolaire.... P.12,13,  
14,15.

## DIVERS

-Stages Barre: pipi dans la  
mare.....P 16  
-Boulin à Nantes.....P 16

## CULTURE

-Théâtre en maison c Jose...P 17  
-Théâtrequipe, théâtre Fou..P 17  
-Animation FJT, expo Robert le  
Ricolais .....P 18

## DIVERS

-Vertou (suite).....P 19  
-Texte APL .....P 19

# ABONNEMENT APL

Un trimestre :  12 numéros : 25 F      Soutien : 40 F  
Un semestre :  24 numéros : 50 F      Soutien : 80 F  
Un an :  48 numéros : 100 F      Soutien : 150 F

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest**  
et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits     8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux  
faire connaître le journal

## REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h  
ouverte à tous.

## PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h  
Téléphone: 76 26 33